



## Conditions générales d'abonnement

### 1. Inscription

L'inscription est considérée comme définitive dès réception du formulaire d'inscription par le Centre de performance. Seuls les formulaires entièrement complétés sont valables.

### 2. Acceptation

Le Centre de performance (CP) est compétent pour l'acceptation des candidats. La décision ne peut pas être attaquée. Le CP définit chaque année la période d'inscription.

### 3. Prestations

La non-utilisation des prestations ne donne aucun droit à des remboursements ou réduction.

### 4. Résiliation

La résiliation de l'abonnement est possible dans les cas suivants :

- L'abonnement n'a pas été payé dans les délais
- L'athlète n'a pas respecté ses obligations
- Une blessure/maladie empêche le joueur de s'entraîner (certificat médical)

### 5. Finances

La facture est établie dès confirmation de l'acceptation du joueur et est payable à 30 jours.

Lors de la conclusion d'un abonnement annuel, un remboursement partiel peut être demandé sur présentation d'un certificat médical entraînant une longue absence.

### 6. Assurance

Chaque athlète doit s'assurer personnellement.